



REUNION DU 22 JUIN 2017

A l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire que vous pouvez retrouver par le biais du lien ci-dessous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

I - Rapport du médecin de prévention :

En l'absence du docteur MARTINOT, c'est le président qui a présenté le rapport de l'activité médicale pour l'année 2016.

Les différentes visites médicales effectuées sont :

- 111 visites annuelles (74 DDFIP, 23 Douanes, 5 INSEE et 9 DGCCRF) ;
- 86 visites quinquennales (DDFIP)
- 11 visites spontanées (10 DDFIP et 1 DISI)
- 39 visites particulières (35 DDFIP, 2 Douanes, 1 INSEE et 1 DGCCRF)

Concernant les Troubles Musculosquelettique, le CHSCT continue de financer des aménagements de postes de travail pour les collègues ayant une ordonnance du Docteur Martinot.

En matière de troubles psychologiques, même si ces derniers ne sont pas nécessairement liés aux conditions de travail, la vigilance va devoir être de mise compte tenu des restructurations.



II - Suivi du Programme Annuel de Prévention 2017 (PAP)

Le PAP est document vivant destiné à être amendé au fur et à mesure des opérations réalisées. Pour cette année, deux axes essentiels : le travail sur écran et les risques psycho-sociaux (RPS).

Pour le travail sur double écran, un inventaire est actuellement réalisé pour répertorier les différents écrans dont disposent les services. Ces derniers seront prochainement dotés d'écrans de même taille et de même résolution afin d'améliorer la qualité de travail.



Pour diminuer les RPS, la DDFIP met en place des tutorats afin de faciliter la prise de poste par les nouveaux chefs de services. La responsable du SPF de Sens assurera le tutorat du nouveau chef du SPF de Joigny (elle assurera l'intérim du poste en attendant).

La direction développe également le back office en assurant temporairement et sur des sujets précis des missions des postes comptables afin de faciliter et d'harmoniser leurs tâches. A l'issue de la mission, une formation est donnée aux agents des différents postes pour assurer correctement le travail.

Le choix des postes bénéficiant du back office se fait sur la base du volontariat en tenant de la situation du poste.

III- Point sur les travaux immobiliers

Transfert du SIP/SIE d'Avallon dans les locaux de la rue Bocquillot : Le maître d'œuvre vient d'être choisi. Il s'agit d'un architecte de l'avallonnais, ce qui devrait faciliter les choses. Il reste à choisir les artisans qui réaliseront les travaux. Le calendrier est respecté.

Sans donner de date précise, le déménagement devrait avoir lieu au premier trimestre 2018 la mairie souhaitant récupérer les locaux du SIP/SIE.



Implantation de l'enregistrement au SPFE de la rue des Moreaux à Auxerre : les chefs de services et les agents concernés ont eu des réunions d'information.

Le service occupera les locaux antérieurement utilisés par la BDV au 1^{er} étage. Les travaux sont en cours. Le service sera doté d'une dizaine de postes de travail. Une banque du SPF a pu être réutilisée pour diminuer les coûts des travaux.

Afin de sécuriser les locaux, un sas sera aménagé à l'identique de celui figurant au 2^o étage au niveau du SIE.

Sécurisation du hall d'accueil de la DDFIP :

Ces travaux ont été votés sur le budget du CHSCT du 30 mars dernier. Ils devraient débuter au cours de la première quinzaine du mois de septembre.

CFP de Joigny : une réflexion est en cours concernant l'implantation du SIP et de la trésorerie à Joigny. La trésorerie est située dans un immeuble domanial dont l'étage est inoccupé. L'implantation du SIP à l'étage de la trésorerie nécessiterait d'important travaux pour solidifier le plancher.

D'autres part, la ville de Joigny serait intéressée pour acquérir le site de la Trésorerie.

A ce jour, la réflexion n'est pas aboutie. Elle évoluera en fonction du devenir du site domanial.



IV - Réponse de l'administration aux rapports de visites de l'ISST et du CHSCT

Les réponses apportées aux récentes visites de sites (site de la rue du Pont et de la trésorerie hospitalière à Auxerre) sont rapides quand elles peuvent être traitées par la DDFIP.

Cependant, quand elles concernent des travaux devant être réalisés par des collectivités locales, les délais peuvent être plus longs en fonction des coûts.

V - Fiche d'impact : Pôle régional des Affaires Domaniales.

A la demande de l'administration centrale, cette fiche d'impact est présentée en CHSCT.

Suite à la création de la Direction Immobilière de l'État, la mission d'évaluation est réformée. Des pôles régionaux sont créés. La mission évaluation de la DDFIP est transférée à la DRFIP à compter du 1^{er} septembre 2017. Elle concerne le transfert de trois emplois de catégorie A.

La direction conserve la mission gestion (1A et 1B), ainsi qu'un correspondant de la politique immobilière de l'État.

VI - Fiche d'impact : mise en place de l'accueil personnalisé sur rendez-vous

L'accueil personnalisé sur rendez-vous a été mis en place sur les SIP d'Auxerre et de Sens.



Il s'agit de gérer le flux d'accueil du public d'une manière différente en anticipant les motifs de visites des redevables.

La réalisation du contre appel avant chaque rendez-vous permet de diminuer le nombre de déplacements des contribuables. De nombreuses situations ne nécessitent pas un déplacement.

La CGT Finances a fait remarquer que l'accueil personnalisé sur rendez-vous ne faisait qu'officialiser une situation déjà très répandue dans les SIP depuis très longtemps.

VII - Examen des fiches de signalement et des fiches accidents :

Une seule nouvelle fiche de signalement concernant un problème de voisinage entre un service local et des occupants d'un appartement a été évoquée. Le différent est à présent réglé.

Aucune nouvelle fiche d'accident n'a été transmise.

VIII - Etude des fiches navettes des registres santé et sécurité au travail :

Les fiches concernant les demandes de stores pour les services occupant le troisième étage de la rue des Moreaux à Auxerre ont obtenu une réponse favorable. Le CHSCT a voté les travaux de pose de stores pour ces services.

Concernant les fenêtres du site de la rue des Moreaux qui ne peuvent plus s'ouvrir, la DDFIP va faire réaliser des travaux afin de les réparer.

Une demande de déplacement du garage à vélo du CFP du Quai de Nancy à Sens a été faite par des agents. Lorsque les dossiers du SIE de Joigny auront été enlevés de l'ancien logement du gardien, les agents qui viennent à vélo pourront les ranger dans ce logement.



Enfin, les agents d'un secteur d'assiette du CFP du Quai de Nancy à Sens ont fait part de désagréments concernant la déclivité du sol.

Lors de la négociation du bail en 2017, la mairie a assuré qu'une étude avait été réalisée en 2016 et que le bâtiment était stable. La déclivité n'augmentait pas. L'ISST et l'assistant de prévention doivent faire une visite de site au cours de la dernière semaine de juin.

Une solution de réaménagement du service pourrait être proposée afin qu'il n'y ait plus de bureaux sur la partie en pente.

IX - Suivi du budget :

Au cours de cette séance, de nouvelles actions ont été votées. Elles concernent des achats de mise aux normes de la sécurité incendie, de matériels nécessaires à la sécurité et aux conditions de travail des agents.

Le CHSCT a financé l'acquisition d'un double écran spécifique pour un collègue handicapé. Cette dépense n'a pas été prise en charge par les services centraux au motif qu'il ne pouvait être fourni qu'un écran par agent. De plus, l'administration centrale n'a pas pris en charge l'achat d'un ordinateur de plus grande puissance pour supporter les logiciels spécifiques prescrits. La CGT Finances a condamné la décision de la DG sur le refus de financer la totalité des équipements qui permettent à notre collègue de travailler dans de bonnes conditions !!!!!



Afin de répondre à la demande des collègues de l'accueil au SIP de la rue des Moreaux, les organisations syndicales, ont donné leur accord pour que le CHSCT finance la réalisation du guichet sécurisé.

La CGT Finances a cependant rappelé, une fois de plus, que ces dépenses incombent normalement au budget de la DDFIP. Nous rappelons que le budget du CHSCT n'a pas vocation à se substituer au budget de fonctionnement de l'Administration.

X - Synthèse des exercices d'évacuation :

Les préconisations faites lors des exercices incendies sont en cours de réalisation.

Au cours de ce CHSCT, il a été voté les dépenses d'achats de matériels de sécurité incendie (BAES, vérifications des installations, changement et maintenance de centrales incendies).



